le dévouement des ames miséricordieuses ; qu'il nous soit permis

d'en citer deux.

Le premier est celui d'une jeune fille absolument pervertie qu'une de nos zélatrices d'Angers avait entrepris de ramener à de meilleurs sentiments. Rien ne fut épargné dans ce but : sollicitations presssantes, représentation énergique des châtiments qu'elle se prépare pour l'éternité... Tous les efforts viennent échouer devant cette nature rebelle qui ne donne que cette réponse effrayante : « Je sais ce que je fais, je veux me satisfaire ». Sans se décourager la pieuse demoiselle fait inscrire sa protégée au cadran de la Miséricorde, la recommande aux prières des Associés, puis, à force de démarches, obtient une place pour elle au Bon-Pasteur de P... La lui faire accepter ne fut pas chose facile; long-temps elle résista. Cependant, assez bien douée du côté de l'intelligence et touchée, malgré tout, des soins si désintéressés dont elle se voyait l'objet, elle finit par consentir à se rendre au Refuge, tout en affirmant à sa bienfaitrice que si elle ne l'en retirait avant un mois, elle se délivrerait elle-même en escaladant les murs.

Les jours qui suivirent son arrivée là-bas furent terribles; ses dispositions étaient telles que toute tentative de conversion fut prudemment retardée; le démon paraissait multiplier ses efforts autour de cette âme, que la prière miséricordieuse s'efforçait de lui

arracher.

La lutte cessa enfin; le triomphe de la grâce fut si complet que la pécheresse, transformée tout à coup et devenue l'heureuse conquête du Cœur de Jésus, ne voulut plus quitter l'asile béni où elle avait recouvré l'innocence avec le pardon de son Dieu. Admise après de sages lenteurs au noviciat des religieuses Madeleines, elle expie aujourd'hui par les saintes rigueurs de la pénitence les égarements de sa vie passée, s'efforçant d'assurer sa conversion par la pratique fervente de toutes les vertus chrétiennes et religieuses.

La deuxième conversion date de l'année dernière. Le fait s'est

passé dans notre ville comme le précédent.

Monsieur X. était tombé, par suite de spéculations malheureuses, dans un complet dénûment. Agé de 75 ans, il n'avait pas d'autre ressource que l'hospitalité que lui donnait une nièce également sans fortune, et de plus si infirme qu'elle ne pouvait plus quitter son lit. Le vieillard s'était constitué son garde-malade et la soignait avec un dévouement parfait. En vain cette dame, qui est très pieuse, essayait-elle de lui parler de Dieu et de l'éternité, car non seulement il n'avait pas la foi, mais il élait rempli de préjugés contre la religion; tenter de l'éclairer, c'était provoquer sa colère. Une des zélatrices de la Garde d'honneur visitait souvent l'infirme et recut la confidence de ses inquiétudes pour le salut de son oncle. Sur sa demande elle le fit inscrire au cadran de la Miséricorde : deux heures de garde supplémentaires furent faites à son intention. Sur ces entrefaites, M. le Curé de la paroisse, mis au courant de la situation, vint le voir. Sans aborder la question religieuse, il s'informa de son état, lui témoigna de l'intérêt et sut mettre dans ses procédés tant de tact et de délicatesse qu'il ne tarda pas à gagner sa confiance. Les visites se répétèrent. M. X. les recevait avec plai-